

Directeur général de régie (H/F)

Employeur Régie Archipel'Eau Guadeloupe (971)

Lieu de travail : Guadeloupe

Type d'emploi Emploi permanent – création de poste

Ouvert aux fonctionnaires et, le cas échéant, aux agents contractuels (article L.332-8 du CGFP)

Famille de métier : Pilotage > Direction générale

Cadres d'emplois : Administrateurs territoriaux, Ingénieurs en chef, Attachés hors classe, Ingénieurs hors classe

Contexte

Dans le cadre de l'évolution de l'organisation du service public de l'eau en Guadeloupe, le SMGEAG a créé la régie Archipel'Eau, dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière.

La régie a vocation à assurer, à terme, l'exercice de compétences suivantes :

- L'eau potable,
- L'assainissement,
- La gestion des eaux pluviales urbaines,
- Des prestations de services concourant à la lutte contre l'incendie, exercées pour le compte de l'autorité organisatrice compétente,
- Elle peut également se voir confier le suivi administratif, financier et/ou technique sur les périmètres où la gestion est déléguée.

À ce stade, la régie est engagée dans une phase de préfiguration. La définition précise des compétences appelées à lui être confiées, de leurs modalités d'exercice et de leurs périmètres respectifs est en cours d'élaboration, en lien étroit avec le SMGEAG, les collectivités membres et les partenaires institutionnels.

Cette démarche s'accompagne d'une vigilance particulière quant aux conditions de transfert, afin de garantir une situation réglementaire, technique, humaine et financière conforme, sécurisée et soutenable pour la future Régie.

Le poste de Directeur Général s'inscrit dans une démarche organisée autour de deux phases distinctes et complémentaires :

- Une première phase de préfiguration, consacrée à la structuration administrative, juridique, financière et organisationnelle de la régie, ainsi qu'à la préparation des

conditions opérationnelles de son autonomie, en coordination étroite avec l'ensemble des parties prenantes,

- Une seconde phase de gestion et de pilotage du service public, correspondant à la montée en charge de la régie et à l'exercice effectif, durable et sécurisé des compétences transférées.

Dans ce contexte, le SMGEAG recherche un Directeur Général appelé à porter la préfiguration, puis à diriger durablement la régie nouvellement créée.

Dans ce contexte, le SMGEAG recherche le Directeur Général de la régie Archipel'Eau, chargé d'intégrer la préfiguration et de diriger l'établissement.

Missions

Sous l'autorité et le contrôle de la Présidente du Conseil d'administration, le Directeur Général assure la direction générale de la régie et exerce les fonctions d'ordonnateur, il est le seul représentant légal de la régie et il est le chef du personnel.

Préfiguration et structuration

- Intégrer la préfiguration administrative, juridique, financière et organisationnelle de la régie,
- Proposer avec l'équipe de préfiguration le modèle d'organisation cible et les outils de pilotage associés,
- Préparer la montée en charge progressive de la régie.

Transfert des moyens

- Piloter l'intégration progressive des personnels appelés à rejoindre la régie, dans le respect des cadres statutaires, sociaux et organisationnels,
- Assurer le pilotage du dialogue social, notamment à travers l'animation et le fonctionnement du comité social d'établissement (CSE),
- Mettre en œuvre une stratégie de communication interne visant à accompagner les agents dans les phases de transformation et de transfert,
- Organiser et sécuriser le transfert des actifs, des contrats, des systèmes d'information et des procédures, en lien avec les services compétents,
- Veiller à la cohérence entre les compétences effectivement exercées par la régie et les moyens humains, techniques et financiers mobilisés.

Responsabilités financières

- Préparer et exécuter les budgets de la régie,
- Garantir la régularité et la soutenabilité financière,

- Mettre en place un pilotage financier structuré.

Direction et représentation

- Encadrer les équipes,
- Conseiller les instances délibérantes,
- Représenter la régie auprès des partenaires institutionnels.

Profil recherché

- Formation Bac +5 ou équivalent et 15 ans d'expérience,
- Expérience confirmée de direction au sein d'organisations publiques ou parapubliques complexes, idéalement en contexte de transformation ou de redressement,
- Compétences techniques avérées dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et des services publics techniques,
- Maîtrise du droit privé, public et des mécanismes de transfert de compétences, notamment dans des environnements institutionnels évolutifs,
- Solides compétences en finances publiques et en pilotage budgétaire,
- Expérience avérée en conduite du changement et en structuration d'organismes.

Une attention particulière sera portée à la capacité du candidat ou de la candidate à instaurer un dialogue social de qualité, à travailler en étroite concertation avec les représentants du personnel et à accompagner les agents dans les phases de transition, de réorganisation et de transfert. Cette aptitude devra s'inscrire dans une approche plus large de dialogue et de concertation, incluant les usagers du service public de l'eau ainsi que l'ensemble des partenaires institutionnels, afin de garantir l'acceptabilité des évolutions engagées, la continuité du service et la qualité de la gouvernance.

Conditions d'exercice

- Poste à responsabilités stratégiques,
- Forte dimension de pilotage institutionnel et de structuration,
- Disponibilité et forte implication attendues.